COMPTE RENDU Bureau du 10/10/2026 → 9h00

Présents : Aline CLAIRET, Corinne GLATTARD, Christine THIEBAULT, Dominique BARRE, Clément BOUYSSOU, Gilles DUTHEL, David GUTKNECHT, Audric JOLIVET, Pierre-Antoine LASSELIN, Arnaud MOUNIER, Lionel SORLUT, Béatrice BALMA.

Ouverture et infos du président (Lionel)

1. Organisation des réunions

Volonté d'améliorer la gestion du temps des réunions :
- Envoi systématique de l'ordre du jour en amont,
- Limitation des interventions à quelques minutes par responsable lorsqu'aucun sujet majeur n'est à traiter.

Les sujets nécessitant un débat approfondi seront renvoyés à une réunion ultérieure afin de favoriser des décisions mieux préparées.

2. Les RDV du 05/09 au 10/10 :

De nombreuses participations à des réunions et événements ont été évoquées :
- Réunion CDO et réunion des présidents de territoires,
- Assemblée générale du FC Lyon,
- Comité directeur de Ligue,
- Réunions autour de la démarche club,
- Réunion fédérale de rentrée,
- Rencontres avec les collectivités, la préfecture et les élus,
- Participation à des événements sportifs et associatifs locaux.

Points marquants :
- Avancement de la Maison du Basket, dont l'ouverture pourrait intervenir légèrement avant la date prévue,
- Renforcement des relations avec le Département et les institutions sportives,
- Participation à des actions RSE, notamment autour du recyclage des chaussures de sport,
- Échanges constructifs avec les conseillers techniques du comité afin de clarifier leurs missions.

3. Retour sur l'Assemblée Générale

L'organisation de l'AG a reçu de nombreux retours positifs :
- Satisfaction des représentants fédéraux, des ligues et des comités présents,
- Remerciements particuliers pour l'organisation des transports et navettes,
- Présence appréciée des représentants institutionnels (Département, Métropole, services de l'État) ;
- Considération que cet événement a permis de renforcer l'image et la crédibilité du comité auprès des partenaires publics.

4. Relations avec la Ligue : mise en place d'un cadre formalisé

Le président insiste sur la nécessité de formaliser les relations entre le comité et la Ligue.
Sujets concernés : Gestion des véhicules et minibus,répartition des frais d'utilisation, gestion RH, mise à disposition des salariés, utilisation des locaux, stockage du matériel, répartition des coûts associés.
Objectifs :
- Sécuriser juridiquement les pratiques,
- Mettre fin aux accords informels,
- Garantir l'équité avec les autres comités,
- Clarifier les responsabilités de chacun.

5. Ressources humaines

Plusieurs évolutions sont annoncées :
- *Gestion RH :*
La Ligue prendra progressivement en charge certaines fonctions RH.
Le transfert de la gestion de la paie est prévu à partir de janvier pour simplifier les obligations administratives.
- *Mise à disposition des salariés :*
Les interventions des salariés pour la Ligue seront désormais encadrées par des conventions officielles.
Objectif : sécurisation juridique et respect du droit du travail.
- *Outil de gestion :*
Abandon envisagé du logiciel Eurecia.
Réflexion en cours sur un outil plus simple et moins coûteux.

6. Stockage et logistique :

Recherche active d'un nouveau lieu de stockage.
Besoin estimé entre 100 et 150 m² pour le matériel du comité.
Étude en cours sur le coût, la sécurité et l'accessibilité des locaux.
Mise en place future de conventions pour partager les coûts avec la Ligue.

7. Informations fédérales :

- *Opération Basket Ecole* (OBE) remplacée :
Le dispositif OBE est remplacé par « Hoops for School », désormais piloté par la FIBA.
Une nouvelle plateforme est en cours de déploiement.
- *Basket Entreprise* :
Lancement d'une nouvelle plateforme destinée à l'animation des partenaires et entreprises.
Des opportunités de développement local sont identifiées.
- *Licence "loisir"* :
Le président a alerté la Fédération sur un grand nombre de pratiquants non licenciés.
Une réflexion fédérale est engagée sur une nouvelle formule de licence adaptée aux pratiquants qui s'entraînent sans participer aux compétitions.
Une évolution pourrait voir le jour dès la saison prochaine.

8. Développement et partenariats :

- Projet 3x3 pendant les vacances scolaires en réflexion :

Organisation d'animations 3x3 pendant les vacances,
Participation de clubs volontaires,
Recherche de financements via un partenaire privé,
Objectif : proposer une activité sportive aux jeunes qui ne partent pas en vacances et renforcer la présence du comité sur le territoire.

9. Gouvernance RH :

Décision importante proposée : Élargir la gouvernance de la politique salariale :
Les décisions concernant rémunérations, avantages et évolutions salariales ne relèveraient plus uniquement du président.
Implication du conseil de concertation (vice-présidents, trésorière, secrétaire générale) pour une prise de décision collective.
Proposition acceptée par le bureau.

Trésorerie (Aline / Lionel)

1. Point de situation :

- Difficultés de recrutement :

Le comité n'a toujours pas réussi à recruter un.e comptable. Malgré plusieurs recherches, aucune candidature satisfaisante n'a été reçue, dans un contexte général de pénurie de professionnels de la comptabilité.

- Solution transitoire :

Afin d'assurer la continuité du service, Pauline reprend une grande partie des missions opérationnelles ; Émilie assure le suivi comptable et financier.
Les missions auparavant réalisées par Sandrine ont été réparties entre elles.
Cette organisation permet un meilleur suivi de trésorerie, une visibilité financière quasi en temps réel, un allègement de la charge pesant sur les responsables bénévoles de la trésorerie.
Par ailleurs, un protocole détaillant les responsabilités et procédures doit être formalisé afin de sécuriser le fonctionnement futur.

2. Sécurisation juridique des indemnités des élus

Un sujet important concerne les indemnités versées aux élus et intervenants du comité.
Le président rappelle sa volonté d'arrêter toute pratique pouvant être assimilée à des remboursements fictifs, de respecter strictement les règles URSSAF et légales, d'assurer une transparence totale vis-à-vis des clubs.
Application des conventions réglementées :
Les indemnités de représentation (20 € ou 40 € selon les cas) seront désormais intégrées dans des conventions réglementées : traçabilité des sommes versées, identification des bénéficiaires, présentation annuelle dans les comptes du comité, sécurisation juridique des pratiques.

3. Situation financière du comité

- Trésorerie :

Le comité dispose désormais d'outils de pilotage financiers beaucoup plus précis qu'auparavant : suivi budgétaire régulier, rapprochement entre prévisionnel et réalisé, meilleure anticipation des dépenses.

- État général :

Le bilan intermédiaire est jugé rassurant ; les recettes suivent les prévisions, plusieurs subventions ont déjà été obtenues, certaines lignes budgétaires sont mieux orientées qu'attendu, la masse salariale reste sous contrôle.
Le président souligne que le comité se trouve dans une situation financière nettement plus sereine que l'année précédente grâce à une meilleure visibilité et un meilleur suivi.

4. Subventions et financements :

Plusieurs ressources financières sont évoquées : subventions du Département, aides de la Métropole, financements ANS, programme Erasmus, soutien fédéral (PSF).
Certaines aides ont déjà été encaissées tandis que d'autres sont notifiées mais pas encore versées.
Globalement, les perspectives restent positives et supérieures aux prévisions initiales.

5. Analyse des dépenses :

Quelques points particuliers sont signalés :
- Photocopieurs : Le coût est momentanément élevé car les contrats ont été soldés jusqu'à leur restitution. Une baisse notable des charges est attendue à partir de janvier.
- Informatique : Un travail de rationalisation est engagé avec le prestataire informatique afin de réduire progressivement les coûts.
- Assemblée Générale fédérale : Les dépenses liées à l'organisation de l'Assemblée Générale restent dans les enveloppes prévues grâce à plusieurs mutualisations de coûts. - Maison du Basket : Le futur déménagement entraîne une anticipation des loyers et des charges associées, qui apparaîtront pleinement dans les prochains exercices.

6. Évaluation du camp d'été :

Constats :
Malgré les efforts d'optimisation, les financements complémentaires, les partenaires mobilisés, les économies réalisées, le camp d'été génère un résultat jugé insuffisant au regard du temps mobilisé, de l'énergie déployée, du coût réel du personnel.
Réflexion engagée :
Le bureau souhaite analyser séparément :
- le dispositif Métropole Vacances,
- le camp traditionnel en hébergement,
L'objectif est de déterminer si le modèle doit évoluer, comment améliorer sa rentabilité, quelles nouvelles formes d'action pourraient être développées.

7. Relations bancaires avec le Crédit Mutuel

Le président revient longuement sur les difficultés rencontrées avec l'agence bancaire historique du comité.
- Problèmes rencontrés : manque de réactivité, changements fréquents d'interlocuteurs, perte de confiance réciproque, blocages dans certaines démarches.
- Décision : Le comité a décidé de transférer ses comptes vers une autre agence du Crédit Mutuel, située à proximité des futurs locaux de la Maison du Basket. Cette migration doit permettre un nouveau départ, des relations plus fluides, un accompagnement bancaire plus efficace.

8. Relations institutionnelles

Le président souligne une amélioration sensible des relations avec plusieurs partenaires institutionnels : Département, Métropole, Ville de Lyon, CDOS, partenaires financiers.
Ces relations sont considérées comme un levier favorable au développement du comité et à l'obtention de nouveaux soutiens.

Club & RSO (Corinne / Gilles)

1. Bilan des actions de la commission Démarche Clubs :

La première réunion destinée aux clubs s'est tenue en visio le 30 septembre avec pour thème la comptabilité des licences, la facturation et l'utilisation des outils d'extraction de données. Les retours recueillis auprès des clubs sont très positifs :

- Environ 36 participants représentant près de 30 clubs,
- Bonne compréhension des sujets présentés,
- Peu de questions complémentaires après la réunion,
- Satisfaction générale des clubs présents.

La commission prévoit de poursuivre ce cycle de rencontres afin de renforcer l'information et l'accompagnement des dirigeants.

2. Programme des prochaines réunions

- Réunion du 28 octobre :

Une visioconférence est programmée sur le thème des labels fédéraux avec plusieurs intervenants du comité.

- Réunion de décembre :

Une réflexion est engagée pour organiser une rencontre en présentiel à l'occasion du Tournoi de l'Hiver ou d'un autre événement départemental.

Objectifs :

* Créer un temps d'échange direct avec les dirigeants,
* Accueillir et accompagner les nouveaux responsables de clubs,
* Répondre aux questions de terrain,
* Renforcer le lien entre le comité et les associations.

Une autre visioconférence consacrée aux subventions pourrait être organisée à la fin du mois de novembre.

3. Recherche de bénévoles :

La commission prépare une campagne de communication afin de « recruter » de nouveaux bénévoles pour soutenir ses actions et répondre aux besoins croissants d'accompagnement des clubs.

4. Nouveau projet : gestion des conflits et violences dans le sport

Le principal sujet de la réunion concerne la création d'un programme de sensibilisation animé par un intervenant spécialisé dans la gestion des conflits.

- Constat :

Les responsables du comité observent une demande croissante des clubs sur les questions liées aux conflits internes, aux comportements inappropriés, aux violences dans le sport, à la médiation et aux bonnes pratiques relationnelles.

- Projet proposé :

Le projet prévoit 3 sessions de formation d’une durée de deux heures par session ; des groupes limités afin de favoriser les échanges ; une animation assurée par un intervenant professionnel formé et expérimenté.

- Financement :

Le coût annoncé est de 650 € par session. Le financement serait assuré principalement grâce au dispositif PSF (Projet Sportif Fédéral), permettant de mobiliser des subventions déjà attribuées au comité. Il est envisagé une participation des participants de 15 € par personne, le comité prenant en charge le complément grâce aux financements disponibles.

- Organisation :

Trois lieux différents seraient recherchés sur le territoire.

Les formations se dérouleraient préférentiellement le vendredi soir.
Les inscriptions seraient gérées via un formulaire en ligne et un paiement dématérialisé.

5. Partenariats institutionnels
Le projet suscite déjà l'intérêt de plusieurs partenaires : le CDOS, la SDJES, la DRAJES.
L'objectif est de lancer l'action à l'échelle du comité puis d'envisager son développement avec le soutien de ces structures institutionnelles.

Communication (Audric) :
1. Point sur la communication du comité :
- Intégration d'Andréa
Un bilan positif est réalisé concernant l'arrivée de Andréa au sein du comité. Elle se déclare satisfaite de son intégration et souhaite disposer de davantage de contenus issus des commissions afin d'alimenter la communication sur les réseaux sociaux et le futur site internet.
L'objectif est de mieux valoriser les actions du comité, renforcer la visibilité des clubs, améliorer les dossiers de subventions grâce à une communication plus structurée.
- Difficultés avec Instagram :
Le comité rencontre actuellement un blocage avec son compte Instagram. Une solution est envisagée via un abonnement payant auprès de Meta permettant d'obtenir une assistance humaine afin de résoudre rapidement le problème.
- Valorisation des clubs :
Une volonté forte est exprimée pour mettre davantage en lumière les clubs du territoire, promouvoir les clubs évoluant en championnats nationaux, faciliter l'accès des internautes aux informations des clubs via le futur site internet.
Il est envisagé d'intégrer une cartographie ou des liens directs vers les sites des clubs afin d'aider les pratiquants et les nouveaux habitants à identifier rapidement les structures proches de chez eux.
- Communication dans les clubs :
À partir de novembre, Andréa doit commencer des visites dans les clubs pour réaliser des reportages vidéo, promouvoir des initiatives locales, valoriser des projets innovants comme le basket santé.
Les participants constatent déjà une augmentation notable de la visibilité du comité sur les réseaux sociaux et des retours positifs de plusieurs acteurs du basket.

2. Refonte du site internet
Un chantier important de reconstruction du site internet est lancé.
Les objectifs sont de moderniser l'outil, clarifier l'organisation du comité ; rendre plus visibles les commissions et leurs missions, améliorer les services proposés aux clubs.
Le futur site devra notamment présenter clairement les membres du comité directeur, détailler les responsabilités de chacun, servir de vitrine aux actions du comité et des clubs.

3. Développement d'une application interne :
Clément présente une nouvelle plateforme numérique développée pour le comité.
- Objectifs : L'application vise à simplifier les tâches administratives, sécuriser les procédures, centraliser les informations, améliorer le suivi des demandes et des validations.
La plateforme repose sur des comptes Google du comité et intègre une double authentification afin de renforcer la sécurité des données.

Le principal module présenté concerne la gestion des notes de frais.
Chaque utilisateur peut saisir ses déplacements, déclarer ses indemnités d'encadrement, enregistrer d'autres dépenses, joindre les justificatifs nécessaires.
Le processus prévoit une première validation, une seconde validation, une étape finale de paiement.
Le président insiste sur un point essentiel : La responsabilité de validation des indemnités revient aux responsables de commissions et aux élus, et non aux salariés.
Cette évolution permet de sécuriser juridiquement les remboursements et de mieux répartir les responsabilités.
Le système doit également améliorer le suivi de trésorerie, limiter les retards de transmission, conserver les justificatifs de manière dématérialisée, faciliter le travail comptable.

Un second module permet de centraliser les demandes adressées aux salariés.
Les objectifs sont d'éviter les demandes dispersées par e-mail, assurer un suivi clair des actions, définir des priorités, conserver un historique des échanges.
Le système prévoit des notifications automatiques, des échéances, le suivi des retards, le partage de documents.
Cette organisation vise à améliorer la transparence et la responsabilité de chacun.

Un autre module permet l'envoi de communications officielles.
Toutes les informations destinées aux clubs devront impérativement être validées, transiter par le service communication, respecter une charte commune.
Le comité souhaite éviter la multiplication des messages provenant de différentes commissions afin de garantir une communication cohérente, une meilleure lisibilité pour les clubs, une image institutionnelle unique.
La plateforme permet l'envoi de notes aux clubs, l'intégration de visuels, l'utilisation de modèles harmonisés, la correction automatique des textes, l'archivage des communications.

Technique / Espoirs (David) :

1. Bilan du colloque de recyclage des entraîneurs :

Le colloque de recyclage s'est déroulé sur deux demi-journées, avec une organisation répartie entre Écully et Chazay d'Azergues. L'édition 2026 innovait en proposant un format spécifique destiné aux catégories U13 et U15.
* Participation d'environ 35 entraîneurs.
* Intervention de plusieurs techniciens : Romain Artigues, Arnola Verlucher, Yohan Valla et Salim Meflah
* Mise à disposition d'installations et de joueurs par le club de Chazay pour les démonstrations pratiques.
*Retour globalement positif malgré une participation jugée encore perfectible pour une première édition.

2. Relance de l'AFEB et rapprochement entraîneurs-arbitres :

Un point important concerne la reprise de l'AFEB (Association Française des Entraîneurs de Basket) par Olivier Battry, avec le soutien de la Fédération.
Objectifs poursuivis :
- Accompagner les entraîneurs ne souhaitant pas suivre un cursus de formation complet.
- Proposer des contenus techniques et des échanges de pratiques.

- Développer des interventions d'experts reconnus.
- Favoriser les échanges entre entraîneurs et arbitres.

Action prévue en janvier :

Une opération conjointe réunissant les familles des entraîneurs et des officiels sera organisée :

- participation obligatoire pour les entraîneurs et arbitres PRM/PRF,
- présence d'intervenants neutres représentant les deux fonctions,
- objectif de dialogue et de compréhension mutuelle afin de réduire les tensions et favoriser une culture commune autour du basket.

Cette initiative est présentée comme une priorité fédérale et territoriale.

3. Suivi du statut des entraîneurs

Un contrôle du statut des entraîneurs a été réalisé avec Franck Bestoso.

Plusieurs clubs ne sont pas encore en conformité avec les obligations du statut PRM/PRF.

La campagne de revalidation a toutefois connu une forte participation.

Seuls quatre à cinq entraîneurs restent actuellement en situation irrégulière.

Ces entraîneurs disposent encore de solutions de rattrapage via les actions de recyclage organisées par la Ligue.

Une vigilance particulière est signalée concernant certains clubs en difficulté pour stabiliser leur encadrement sportif.

4. Formation fédérale (BF)

Un bilan intermédiaire des inscriptions aux Brevets Fédéraux est présenté.

Taux de remplissage :

- BF Jeunes : 18 inscrits sur 24 places (75 %).
- BF Adultes : environ 85 % de remplissage.
- CSA : 100 % de remplissage.
- BFE : 12 inscrits sur 24 places (50 %).
- BF Jeunes Session 2 : 8 inscrits sur 24 places (33 %).

Au total : 94 inscrits pour 162 places disponibles.

Une baisse des inscriptions est observée par rapport à l'année précédente, phénomène également constaté dans les autres comités de la région. Selon les échanges avec Pierre-Yves Chassard, cette diminution pourrait être liée à une forte augmentation des inscriptions en BPJEPS.

Des actions de relance sont prévues pour les formations débutant en janvier.

5. Détection et suivi des jeunes talents

Le document fait également un point sur les dispositifs de détection et de perfectionnement des jeunes joueurs.

- Génération 2014 :

Stages programmés pendant les vacances scolaires.

Participation au TIC de Vichy les 30, 31 octobre et 1er novembre.

- U12 garçons et filles :

Regroupement organisé à Vaugneray.

Représentation de 22 clubs chez les garçons et 21 clubs chez les filles.

Environ 75 jeunes concernés par le dispositif.

Ces actions traduisent la poursuite du travail de détection territoriale et d'accompagnement des potentiels départementaux.

6. Coopération inter-territoriale

Il est indiqué que Franck Bestoso interviendra ponctuellement auprès du comité Drôme-Ardèche afin d'accompagner la mise en place de formations et de soutenir la prise de fonction d'un nouveau Conseiller Technique.

Cette sollicitation témoigne de la reconnaissance de son expertise à l'échelle régionale.

Pratiques Sportives (Pierre Antoine)

1. Organisation des compétitions départementales

La préparation des deux week-ends de barrages pré-ligue pour les accessions en championnat régional est en cours. Aucun point particulier ou difficulté majeure n'est signalé.

Gestion des championnats :

La réunion des poules départementales est programmée le 23 octobre.

Jean-Paul est chargé de préparer les saisies nécessaires avant cette date.

Les clubs sont invités à signaler rapidement les retraits d'équipes afin d'éviter un travail administratif inutile.

Modifications et pénalités :

Il est rappelé que certaines adaptations avaient été accordées en début de saison ; depuis le 1er octobre, les procédures et pénalités habituelles s'appliquent de nouveau.

Les modifications imputables au comité restent traitées différemment afin de ne pas pénaliser les clubs.

Difficultés de planification

Les participants soulignent les complications rencontrées par les clubs pour saisir leurs horaires lorsque plusieurs phases de championnat se chevauchent. Aucune solution satisfaisante n'est identifiée à ce stade.

2. Développement du 3x3

Le premier événement 3x3 de la saison approche et sa préparation est en cours sous la responsabilité d'Étienne et de Lucie.

Le principal sujet d'inquiétude concerne la mobilisation des bénévoles.

Les appels à candidatures ont suscité très peu de réponses ; les besoins portent essentiellement sur une aide logistique le jour des événements.

L'objectif est de soulager les organisateurs déjà fortement sollicités.

Les échanges montrent une préoccupation forte quant à la capacité de poursuivre le développement du 3x3 sans renforcement du réseau bénévole.

3. Tournoi de l'hiver

Un point rapide est réalisé sur la préparation du tournoi de l'hiver, anciennement appelé « tournoi de Noël ».

Le changement de nom a été motivé par une volonté de neutralité dans la communication de l'événement. Le terme « hiver » remplace désormais la référence à Noël.

L'organisation suit son cours normalement ; aucun problème majeur n'est signalé.

Les responsables indiquent que le projet avance conformément au calendrier prévu.

4. Classement et homologation des terrains

Une nouvelle classification des terrains va entrer en vigueur ; Gilbert est informé.

Vivre Ensemble (Christine)

1. Développement des labels et du vivre-ensemble

Un point est réalisé sur les labels fédéraux liés au développement des pratiques inclusives : labels Santé, Inclusif, Micro Basket et Basket Tonic.
Au total, 58 labels ont été déposés pour la saison.
L'activité poursuit son développement avec 188 licences recensées à ce stade.Ces dispositifs participent à la promotion du basket comme outil de cohésion sociale et d'inclusion.

2. Projet Erasmus+ en Suède

L'un des principaux sujets concerne un projet européen Erasmus+ autour du basket inclusif.
Etienne s'est déjà rendu en Suède pour préparer le prochain échange avec les partenaires européens.
Une délégation participera à un tournoi consacré au basket inclusif du 7 au 11 novembre.
Parmi les personnes mobilisées figurent notamment : Julien Claret, Alicia Louia, Valentine Traquelet, Rémi Favre (impliqué dans le Baskin), Laura Daponte, Etienne Sauvajon.
Une coordination est prévue avec Andrea afin d'assurer une communication régulière pendant le séjour : reportages quotidiens, mise en valeur des échanges, communication sur les réseaux du comité.
Une seconde mobilité est envisagée début 2027 avec plusieurs partenaires institutionnels : Métropole, CDSA, structures spécialisées dans l'autisme.

3. Formation autour de l'autisme

Une nouvelle action de formation est en préparation.
La formation comprendra une demi-journée théorique et une demi-journée pratique.
Le comité souhaite proposer un tarif d'inscription volontairement réduit, une accessibilité au plus grand nombre et un financement complémentaire par les subventions disponibles.
L'action bénéficie notamment :
- d'une subvention spécifique de la Métropole de Lyon,
- d'un soutien possible du PSF,
- d'un appui potentiel du programme Erasmus+.

Une convention doit être signée avec l'association AFG Autisme afin de formaliser la coopération.

4. Sport adapté et para basket

Le comité travaille également sur plusieurs projets autour du sport adapté.
Championnat de France Para Basket Adapté :
Le projet d'accueil du championnat connaît actuellement un ralentissement.
La cause principale est la réorganisation du CDSA, marquée par plusieurs départs de responsables, dont la directrice de la structure.
Conséquences : absence de porteur de projet identifié, organisation reportée, probabilité d'un décalage à l'année suivante.
Malgré cette difficulté, les responsables souhaitent poursuivre les échanges avec les nouveaux interlocuteurs afin d'évaluer les possibilités de relance du projet.

5. Événements et partenariats inclusion

Plusieurs rendez-vous sont évoqués :

- participation à des rencontres dédiées aux activités physiques adaptées (APA) organisées par la Métropole,
- poursuite des échanges avec les acteurs du handicap,
- futur appel à candidatures pour la Fête du Vivre-Ensemble.

Ces actions s'inscrivent dans la volonté du comité de renforcer son engagement en faveur de l'inclusion et de l'accessibilité des pratiques sportives.

6. Actions en milieu pénitentiaire

Le dispositif en milieu pénitentiaire est actuellement à l'arrêt : absence de demandes récentes, baisse de disponibilité des intervenants, effectif réduit autour de Étienne.

Le sujet n'est toutefois pas abandonné et pourrait être relancé si de nouvelles sollicitations apparaissent.

CDO (Clément)

1. Point sur les formations d'arbitres

Les différentes actions de formation ont été relancées avec des effectifs jugés satisfaisants.

- *Formation continue* **:** 40 stagiaires sont engagés dans le dispositif.
- *Formation Potentiels :* 16 stagiaires sélectionnés, conformément aux objectifs fixés.

Le mode de sélection a été revu afin de retenir les meilleurs profils issus du recyclage des nouveaux arbitres.

- *Formation Initiale (FI) :*Le calendrier a été légèrement décalé afin de mieux gérer la période chargée de début de saison.
- *École des formateurs* : Une nouvelle action a été lancée pour accompagner de jeunes arbitres récemment promus au niveau régional vers des fonctions de formateurs. Les objectifs sont doubles :
- constituer un vivier de futurs formateurs,
- renforcer les équipes pédagogiques à moindre coût pendant leur année d'accompagnement.
- *Formation Initiale accélérée :* Les inscriptions sont en cours ; les clubs ont déjà été informés.

2. Désignation des arbitres

Le sujet majeur de la réunion concerne le changement complet du système de répartition et de désignation des arbitres.

La méthode précédente rencontrait plusieurs difficultés :

- désignations parfois transmises très tardivement,
- forte dépendance à une seule personne,
- multiplication des demandes des clubs,
- disponibilité limitée des responsables de répartition.

Nouvelle organisation :

La désignation est désormais largement automatisée à l'aide d'un système d'intelligence artificielle intégré à l'application de gestion des arbitres.

L'outil analyse les disponibilités détaillées des arbitres, affecte automatiquement les rencontres, gère les retours et indisponibilités, réapprend progressivement grâce aux corrections apportées.

Le système prend notamment en compte les habitudes de désignation, la diversité des affectations, la distance et les contraintes géographiques, les retours des arbitres, les règles

internes de la commission.
Les responsables soulignent que l'IA permet désormais de désigner les arbitres beaucoup plus tôt qu'auparavant.
Les participants évoquent les précautions prises concernant l'utilisation de l'IA et des données issues de l'application fédérale FBI.
Mesures mises en place :
- Consentement des arbitres via les conditions d'utilisation,
- Anonymisation des données transmises à l'outil ;
- Absence d'accès aux adresses e-mail ou données sensibles ;
- Utilisation limitée au fonctionnement sportif et non à des fins commerciales.

Ce sujet est présenté comme particulièrement sensible au regard des préoccupations fédérales concernant la sécurité et l'exploitation des données.
Les indicateurs présentés montrent une amélioration notable de la couverture des rencontres.
Taux de couverture :
- 80 % de couverture sur la période observée,
- 43 matchs restant sans arbitre,
- 94 % de couverture annoncés pour une prochaine journée.

Cette progression permet notamment d'élargir la désignation à certaines divisions supplémentaires (DF3 et DM3).
L'application permet désormais de mesurer l'équilibre entre les arbitres mis à disposition par un club et les besoins en arbitrage dont bénéficie ce même club.
L'objectif est d'identifier les clubs qui contribuent fortement à l'arbitrage départemental ; les clubs qui consomment davantage de ressources qu'ils n'en produisent.
Les responsables considèrent cet outil comme un levier potentiel de sensibilisation, transparence, valorisation des clubs investis dans la formation et l'engagement des arbitres.
Une réflexion est engagée sur la possibilité de récompenser les clubs les plus contributeurs.
L'analyse cartographique des officiels met en évidence une forte concentration des arbitres dans certaines zones du département et un déficit dans d'autres secteurs, notamment au nord du territoire.
Cette situation complique les désignations ; augmente les temps de déplacement ; limite parfois la couverture de certaines rencontres.
Les responsables privilégient une approche tenant compte du temps de transport des jeunes arbitres afin d'éviter des déplacements excessifs pour des indemnités limitées.

3. Évolution des missions de Rémi

La forte automatisation de la répartition entraîne une évolution des responsabilités de Rémi.
Orientation retenue :
- Réduction de son implication dans la désignation quotidienne,
- Recentrage sur des missions de contrôle, de suivi et d'amélioration du dispositif,

Maintien d'un rôle important dans le fonctionnement de la commission.
Les participants considèrent que les gains de temps dégagés pourront être réinvestis sur d'autres projets et missions prioritaires.

4. Difficultés avec l'outil fédéral FBI :

Plusieurs remarques sont formulées à l'égard d'une récente évolution de l'application FBI.

Les arbitres peuvent désormais se retirer eux-mêmes d'une désignation via un bouton prévu à cet effet.
Conséquences observées :
- retrait tardif d'arbitres sur certaines rencontres ;
- désignations incomplètes ;
- incompréhension des clubs ;
- charge de travail supplémentaire pour les responsables de l'arbitrage.
Une demande sera étudiée afin de vérifier si cette fonctionnalité peut être désactivée ou mieux encadrée.

Honorabilité & récompenses (Dominique)

1. Difficultés autour du PSF

Les participants évoquent une forte incompréhension concernant certaines évaluations du PSF, avec des retours jugés insatisfaisants de la part des évaluateurs.
Le président indique avoir fait remonter les difficultés aux services fédéraux concernés. Il rappelle toutefois que ces sujets relèvent désormais de la Fédération et qu'il ne souhaite pas ouvrir un débat approfondi lors de cette réunion.

2. Distinctions et médailles Jeunesse et Sports

Une information positive est annoncée :
Deux membres du comité recevront une médaille de bronze Jeunesse et Sports lors d'une cérémonie organisée en préfecture du Rhône le 5 novembre.
D'autres bénévoles du comité pourraient être proposés lors de prochaines promotions.
Il est prévu de transmettre aux personnes concernées les formulaires nécessaires afin de constituer les dossiers de candidature, sous réserve de vérifier leur éligibilité.

3. Nouvelles responsabilités institutionnelles

Dominique annonce avoir pris de nouvelles fonctions de vice-président de la commission Handicap et Sport Adapté au sein du CDOS.
À ce titre, il souhaite être davantage associé aux initiatives du comité, notamment celles liées aux violences dans le sport, au handicap, au sport adapté, aux actions menées avec la Métropole, le Département, la Région, la SDJES et la DRAJES.
L'objectif est d'améliorer la circulation de l'information vers le bureau puis vers les clubs.

4. Récompenses

Le président souligne la nécessité d'améliorer la gestion des récompenses et distinctions attribuées aux bénévoles.
Constats :
Les propositions arrivent souvent tardivement.
Les candidatures concernent fréquemment un cercle restreint de personnes.
La réflexion sur les bénéficiaires manque parfois d'anticipation et de méthode.
Il est demandé à Dominique et à sa commission :
- de travailler avec Jacques sur le recensement des candidatures,
- d'élargir le nombre de bénévoles identifiés,
- de préparer en amont les différents dossiers,
- de construire une vision plus globale des personnes méritant une distinction.

Un point d'attention est soulevé concernant les personnes récompensées qui ne se présentent pas aux cérémonies sans avoir prévenu les organisateurs.

Le président considère qu'il est indispensable soit d'assurer la présence des personnes récompensées ; soit de prévenir suffisamment tôt de leur absence.
Les échanges se terminent sur une réflexion concernant le suivi des bénévoles ; la gestion des récompenses ; l'automatisation des processus administratifs.
L'idée est évoquée de s'inspirer des outils déjà développés pour la désignation des arbitres afin de recenser automatiquement les bénévoles ; suivre les distinctions déjà obtenues ; identifier les personnes éligibles à une promotion ; faciliter la préparation des dossiers de récompense.
Les participants estiment que l'intelligence artificielle pourrait permettre un gain de temps important et une meilleure équité dans le traitement des candidatures.

Secrétaire Générale (Béatrice)

1. Point sur les licences

Le comité compte 19 152 licenciés à la date de la réunion.
Il occupe la 3e place nationale parmi les comités départementaux. Seuls les comités de Loire-Atlantique et du Nord présentent des effectifs supérieurs.
Les clubs comptant le plus de licenciés sont :
- Charpennes : 570 licenciés.
- Gerland Mouche : 425 licenciés.
- Sud Lyonnais : 421 licenciés.
- Ampuis Vienne Saint-Romain-Reventin : 360 licenciés.
- Jonage : 354 licenciés.

Le club de Charpennes figure même parmi les dix plus importants clubs de France, à la 9e place nationale.
Répartition des pratiques :
- 74 licences « Micro Basket » sont recensées : les principaux clubs sur cette activité sont Gerland Mouche, Jonage et Givors.
- La répartition femmes-hommes reste globalement stable autour de 34 % de licenciées et 66 % de licenciés.
- Le dispositif « Contact Basket » compte actuellement 11 pratiquants.

2. Représentation institutionnelle

- Assemblée générale du CLAM Vénissieux :

Le comité a reçu une invitation à l'assemblée générale du club prévue le 16 octobre. Une recherche de représentant disponible est engagée.
Christine et Corinne seront présentes à cette AG.
- Assemblée générale élective de la FFBB :

Une assemblée générale élective fédérale est programmée le 19 décembre en visioconférence.
Suite au départ de Laurence, il est nécessaire de remplacer un délégué du comité.
Le bureau valide la proposition de désigner Cécile Ory en remplacement afin de respecter la parité parmi les délégués fédéraux.
Les représentants du comité seront donc : Cécile Ory, Jocelyne Bougain, David Gutknecht, Lionel Sorlut.

3. Participation à des événements institutionnels

La secrétaire générale représentera le comité lors du Stade de l'Emploi organisé à Bron le 22 octobre, en remplacement du président.

4. Recours de l'Éveil de Lyon

Un recours a été formulé par L'Éveil de Lyon.

Un joueur avait obtenu une licence mais ne disposait pas, au moment de la rencontre, de l'extension lui permettant de participer officiellement à une compétition.
Même si la situation administrative a été régularisée dès le lendemain grâce à l'envoi d'un mail, le joueur n'était pas qualifié pour jouer le jour du match.
Le bureau décide de maintenir la sanction appliquée par la commission des compétitions, de confirmer le match perdu par pénalité, rejeter le recours du club malgré la régularisation ultérieure.
Un courrier officiel doit être préparé et transmis au club.

5. Signalement d'un non-respect de la réglementation sur les équipements

Les membres du bureau sont informés d'un signalement transmis par un club concernant le port d'équipements non conformes lors de rencontres officielles.
Le signalement est accompagné de photographies.
Le dossier a été immédiatement transmis aux services juridiques fédéraux.
Le comité n'interviendra pas directement dans l'instruction du dossier.
Les responsables rappellent que ce type de situation doit être traité par la Fédération afin de garantir une application uniforme de la réglementation.

Clôture / accueil dirigeants 11h30

Le Président
Lionel SORLUT

La Secrétaire Générale
Béatrice BALMA



